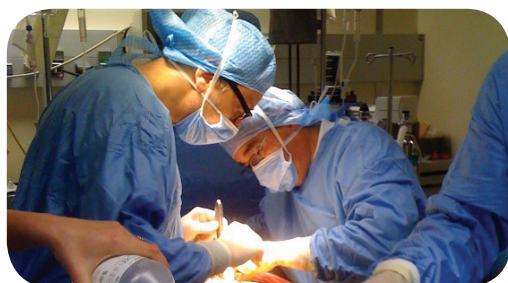


Soigner les animaux, aider ceux qui les aiment



www.fondationuncoeur.com

sous l'égide de la Fondation de France



«On reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite ses animaux».

Gandhi



La fondation Un cœur, sous l'égide de la Fondation

de France, a pour objectif de contribuer à la protection de la biodiversité animale et la préservation des espèces notamment par le soutien à l'enseignement, la recherche de diagnostic et les thérapies en cardiologie vétérinaire, et de mettre le vétérinaire et l'animal au cœur des programmes de soutien aux personnes en difficulté (enfants malades, personnes handicapées, orphelins, personnes âgées, etc...).



Comité exécutif

Présidente d'honneur et marraine : Anouk Aimée, actrice

Président-fondateur :

Jean Glavany, député, ancien Ministre

Autres administrateurs :

Norin Chaï, vétérinaire, Directeur-Adjoint de la Ménagerie du Jardin des Plantes

Lionel Schilliger, vétérinaire praticien - Paris

Karine Hoarau, directrice adjointe communication à la ville de Toulouse

Pourquoi nous aider ?

Préserver la biodiversité, prolonger la durée de vie de nos animaux et celles des animaux sauvages pour contribuer à la pérennité des espèces, tel est l'objectif de la fondation Un Cœur.

Cela pourra se traduire par :

- **Le financement de postes d'assistants hospitaliers** dont l'activité sera dédiée à 100 % aux soins des animaux cardiaques domestiques ou sauvages.
- **L'amélioration des thérapies médicales** ainsi que la **prise en charge chronique et d'urgence de l'animal cardiaque** : les affections cardiaques représentent la troisième cause de mortalité chez les carnivores domestiques et la première de mort brutale chez les adultes. À titre d'exemple grâce à une collaboration avec des chirurgiens cardiaques pour «humains», souhaitant aider les animaux et l'équipe de l'Unité de Cardiologie d'Alfort, plusieurs interventions - certaines d'entre elles étant des premières mondiales - ont permis de corriger diverses malformations cardiaques de chiens et de chats : Rébus, Cairn Terrier, par exemple, est le premier chien à avoir été opéré à cœur ouvert cœur battant d'une maladie congénitale de la valve mitrale en 2002.
- **La participation au maintien de la biodiversité par la sauvegarde des animaux en voie de disparition** comme les grands félins : lancement de programmes de détection précoce des cardiopathies congénitales très fréquentes en raison de la consanguinité importante dans ces populations.



Déduction fiscale

En nous apportant votre soutien, vous pouvez **réduire vos impôts de 66 %** du montant de votre don. À réception de votre don, la Fondation de France vous adressera un reçu fiscal. Pour les dons réguliers, vous recevrez deux reçus fiscaux par an récapitulant les dons effectués depuis le dernier reçu fiscal émis.



Sous l'égide de la
fondation de France

Bon de soutien

Merci de compléter ce bulletin et
de nous le retourner à l'adresse suivante :
Fondation de France / Fondation Un Cœur
40, avenue Hoche – 75008 Paris

Vous pouvez réaliser votre don par :

1. Chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de «Fondation de France/ Fondation Un Cœur» à retourner à l'adresse suivante :
Fondation de France /Fondation Un Cœur 40, avenue Hoche 75008 Paris

2. Carte bancaire (sauf American Express)

Numéro de carte :

Date de validité :

____ / ____

mois année

Date et signature :

Je choisis le soutien régulier

3. Prélèvement automatique N'oubliez pas de joindre un R.I.B (Relevé d'Identité Bancaire)

OUI, je soutiens les actions de Un Cœur, je fais un don régulier de :

10 euros 20 euros 30 euros 50 euros 100 euros 150 euros à _____

Ce prélèvement sera mensuel et commencera le 15 du mois de _____

Mes coordonnées (à compléter)

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville
Tel : e-mail :@.....

Désignation du compte à débiter (à compléter)

IBAN _____
BIC _____

Nom et adresse du créancier ICS : FR 84 ZZZ 292 311
FONDATION DE FRANCE / FONDATION UN COEUR - 40 AVENUE HOICHE - 75008 PARIS - FRANCE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés pour la Fondation de France / Fondation Cœur (dit le créancier). En cas de litige sur le prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à Un Cœur. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

En signant ce formulaire de mandat vous autorisez la Fondation de France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation de France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Signature, date et lieu obligatoires :

n° RUM à compléter par la Fondation de France

Vous pouvez également faire un don en ligne via notre site dans la rubrique «faire un don»
www.fondationuncoeur.com